

PAIEMENT DE DIVIDENDES

POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT

Société d'Investissement à Capital Variable
Siège social : Rue Hédi Nouria - 1030 Tunis

En application de la décision de son Assemblée Générale Ordinaire du 23 mai 2016, **POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT** informe ses actionnaires qu'elle met en paiement au titre de l'exercice 2015 un dividende de :

3,934 dinars par action

Les dividendes seront portés à partir du **mercredi 25 mai 2016** au crédit des comptes courants postaux ou bancaires des actionnaires concernés.

Il est réservé aux actionnaires la faculté de réinvestir en actions POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT le montant de ce dividende, dès sa mise en paiement.